

# Veille internationale sur la culture et le commerce numérique

CEIM | GRIC | FICDC ◀

## DES CONFRONTATIONS EN COURS ENTRE RÉGLEMENTATION PUBLIQUE ET EXPANSION MONDIALE DES PLATEFORMES EN LIGNE

**Par Dr. Antonios Vlassis (Center for International Relations Studies-CEFIR,  
Université de Liège)**

Rapport d'analyse, juin 2021

Le rapport de juin met l'accent tout d'abord sur les diffuseurs de musique en streaming et sur les accusations en matière de distorsion de concurrence et d'antitrust contre Apple émises par la Commission européenne à la suite d'une plainte de Spotify. Il s'agit également d'analyser de récents défis réglementaires liés à l'intelligence artificielle (IA) ainsi que les négociations au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur un régime fiscal mondial. Le rapport se penche ensuite sur plusieurs activités transnationales de plateformes en ligne, en mettant en lumière la forte concurrence en matière de contenus entre Netflix, Amazon Prime Video et HBO Max, l'expansion de Disney Plus en Asie de l'Est et la fermeture du site de piratage en streaming Cuevana.

### Réglementation d'Internet et enjeux culturels

#### **Apple dans le marché de musique en ligne : abus de position dominante**

Le 30 avril, la Commission européenne a estimé que Apple abuse de « sa position dominante » et « fausse » la concurrence sur le marché de musique en ligne. L'Union européenne (UE) avait ouvert une enquête formelle visant Apple et les règles de son App Store pour les développeurs d'applications à la suite d'une plainte du service d'écoute de musique en ligne Spotify déposée en 2019.



Selon la Commission européenne, le géant d'informatique Apple utilise sa boutique d'applications App Store - qui est d'ailleurs un passage obligé pour des applications sur iPhone et iPad - pour créer une concurrence déloyale et promouvoir sa propre application Apple Music. L'UE reproche au groupe américain d'imposer aux développeurs une commission de 15 -30 % sur les abonnements payants, alors que Apple Music en est exonéré et de limiter leur capacité d'informer les utilisateurs qu'ils disposent d'autres moyens d'achat en dehors des applications. Apple risque désormais d'être contraint de modifier son modèle commercial et d'encourir une amende pouvant atteindre 10 % de son chiffre d'affaires annuel, à savoir 27 milliards USD sur la base du chiffre d'affaires annuel d'Apple de 274,5 milliards USD.

Selon le communiqué d'Apple, « au cœur de cette affaire se trouve la demande de Spotify selon laquelle ils devraient pouvoir faire la promotion d'offres alternatives sur leur application iOS, une pratique qu'aucun magasin au monde n'autorise [...] ils veulent tous les avantages de l'App Store mais ne pensent pas qu'ils devraient avoir à payer quoi que ce soit pour cela ».

Les reproches développés par Spotify sont fortement appuyés par la Coalition for App Fairness. Selon cette dernière, « les développeurs notent que des frais de 15 à 30 % dans l'Apple Store représentent une part énorme de leurs revenus, souvent intenable. Ils affirment que lorsqu'ils sont en concurrence avec l'une des applications d'Apple - comme Apple Musique, Mail ou Livres - la situation devient encore plus difficile. Apple a introduit pour la première fois la commission de 30 % sur les applications en 2011, ce qui a contraint de nombreuses applications à la faillite complète ».

### **Nouveau cadre juridique pour l'intelligence artificielle**

Le 21 avril, la Commission européenne a proposé un nouveau cadre de gouvernance destiné à l'usage de l'IA. L'objectif de l'UE est de développer de nouvelles normes globales « pour s'assurer que l'IA est digne de confiance ». Le cadre proposé s'appliquerait à tous les fournisseurs d'IA dans l'UE, qu'ils soient établis ou pas dans l'UE. La proposition de la Commission européenne repose sur une approche d'IA basée sur le risque, en distinguant parmi les risques inacceptables, élevés et faibles pour les droits fondamentaux et la sécurité des utilisateurs d'IA.



En ce qui concerne les questions de gouvernance, la proposition prévoit la mise en place d'un comité européen de l'intelligence artificielle composé de représentants des États membres de l'UE et de la Commission. Dans une prochaine étape, le Parlement européen et le Conseil européen devraient examiner et adopter la proposition de la Commission.

Il convient de noter que le Parlement européen a également entrepris un travail normatif important dans le domaine de l'IA. En octobre 2020, il a adopté un certain nombre de résolutions relatives à l'IA, notamment sur l'éthique, la responsabilité civile et les droits de propriété intellectuelle. La résolution concernant les droits de propriété intellectuelle (DPI) souligne que l'IA ne doit pas avoir de personnalité juridique ; ainsi, la propriété des DPI ne devrait être accordée qu'aux humains. Enfin, le 19 mai, le Parlement a adopté une résolution sur l'IA dans l'éducation, la culture et le secteur audiovisuel. La résolution se concentre sur l'éducation, le patrimoine culturel, les secteurs des industries culturelles et créatifs, ainsi que sur le secteur audiovisuel.

Dans la résolution, le Parlement souligne que l'utilisation de l'IA dans les recommandations de contenu basées sur des algorithmes des diffuseurs de services de médias, tels que les services de vidéo à la demande, peut avoir « un impact sérieux sur la diversité culturelle et linguistique, notamment en ce qui concerne l'obligation d'assurer la promotion (prominence) des œuvres européennes au titre de l'article 13 de la directive sur les services de médias audiovisuels ». Il note que « les mêmes préoccupations sont également valables pour les services de diffusion de musique en streaming, en appelant à l'élaboration d'indicateurs pour évaluer la diversité culturelle et la promotion des œuvres européennes sur ces services ». En outre, le Parlement invite la Commission à établir un cadre éthique clair pour l'utilisation des technologies d'IA dans les médias afin de garantir l'accès à des contenus culturellement et linguistiquement diversifiés au niveau de l'Union, sur la base d'algorithmes responsables, transparents et inclusifs, tout en respectant les choix et préférences individuels.

### **Négociations de l'OCDE sur un régime fiscal mondial**

L'administration américaine, des gouvernements européens et d'autres participants sont convaincus qu'un accord sera bientôt conclu dans le cadre des négociations sur un régime fiscal mondial au sein de l'OCDE.



À la mi-mai, l'administration américaine a proposé l'instauration d'un impôt minimum global d'environ 15 %, soit moins que le taux de 21 % qu'elle avait proposé pour les bénéficiaires à l'étranger des entreprises des États-Unis - un taux que des pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas ou la République tchèque considéraient trop élevé.

Par ailleurs, l'administration américaine est réticente à tout accord visant des secteurs spécifiques à des fins fiscales, telles que les entreprises de technologie. Pour leur part, les gouvernements européens mettent l'accent sur des mesures destinées à garantir que les multinationales - notamment les grandes entreprises technologiques telles qu'Amazon ou Facebook - paient davantage d'impôts dans les pays où elles opèrent et souhaitent un accord qui garantira que toutes les entreprises du numérique soient couvertes par le nouveau cadre normatif.

## Activités mondiales des plateformes en ligne

### Compétition en matière de contenu

Netflix a annoncé la création d'un hub scandinave avec la mise en place de nouveaux bureaux à Stockholm en Suède au cours du deuxième semestre de 2021. Les bureaux suédois superviseront la production de films et de séries de Netflix en Suède, au Danemark, en Norvège, en Finlande et en Islande, en se concentrant sur l'augmentation du contenu local original à travers l'Europe. Lina Brodbeck, directrice des acquisitions et coproductions de Netflix pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, a mentionné que Netflix s'attend à ce que près de 70 titres scandinaves originaux soient disponibles sur son service mondial d'ici la fin de 2021, ajoutant que « près des deux tiers des abonnés de Netflix dans le monde entier ont déjà regardé un film ou une série originale nordique ». Il convient de noter que Netflix compte environ 4,2 millions d'abonnés en Suède, au Danemark, en Finlande et en Norvège, tandis que la plateforme scandinave Viaplay, détenue par Nordic Entertainment Group, compte environ 3 millions d'abonnés. Enfin, Netflix a déjà des bureaux à Amsterdam, Madrid, Berlin, Londres, Paris et Bruxelles et compte ouvrir des bureaux à Rome et Istanbul au cours de cette année.

D'ailleurs, Amazon cherche à consolider sa position dans le paysage du divertissement. Fin mai, l'entreprise a annoncé avoir conclu un accord d'une valeur de 8,45 milliards USD pour acquérir la célèbre major hollywoodienne Metro Goldwyn Mayer-MGM.



L'accord offre à Amazon un vaste catalogue de plus de 4000 films - y compris la série de films James Bond, le Silence des agneaux, Basic Instinct, Rocky - et 17 000 émissions de télévision qu'elle va utiliser pour remplir le catalogue en ligne de Amazon Prime Video. Comme l'a souligné le PDG d'Amazon, Jeff Bezos, « la logique des acquisitions ici est très simple : MGM possède un vaste et riche catalogue de propriété intellectuelle très apprécié [...] et avec les personnes talentueuses de MGM et celles d'Amazon Studios, nous pouvons repenser et développer la propriété intellectuelle pour le 21e siècle ». Il convient de rappeler qu'Amazon a été l'un des principaux bénéficiaires des mesures de confinement dues à la pandémie de COVID-19. Aujourd'hui, son chiffre d'affaires atteint environ 350 milliards USD et sa capitalisation boursière plus de 1 600 milliards USD.

Enfin, à la mi-mai, AT&T a annoncé la fusion de WarnerMedia avec la société de télévision Discovery afin de créer un nouveau leader de médias et concurrencer Netflix, Disney ou Amazon en matière de contenus en streaming. Warner Media possède HBO, CNN et le studio hollywoodien Warner Bros. De son côté, Discovery déploie de nombreux réseaux câblés. Les deux sociétés ont également leurs propres plateformes de streaming : HBO Max et Discovery Plus. L'accord pourrait alors permettre à HBO Max d'être un acteur dominant dans le paysage du streaming numérique, rejoignant Netflix, Amazon Prime Video et Disney Plus en tant que plateforme mondiale.

### **Disney Plus en Asie de l'Est**

Disney Plus cherche à étendre ses activités en Asie de l'Est. Le service de streaming sera lancé en Malaisie le 1er juin, alors qu'il avait déjà été lancé à Singapour en février, et au Japon, en Indonésie et en Inde l'année dernière. Des déploiements sur d'autres marchés d'Asie de l'Est, tels que la Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan, les Philippines et la Thaïlande, sont également attendus au deuxième semestre de 2021. En outre, pour diversifier son catalogue en ligne avec du contenu local, Disney Plus a signé des accords pluriannuels en matière de contenu avec des studios malaisiens, tels que Skop Productions, Media Films, etc. Parallèlement, Disney a annoncé son intention de fermer 18 chaînes de télévision linéaire en Asie du Sud-Est et à Hong Kong, dans la mesure où la société de divertissement met l'accent sur l'expansion de ses services de streaming.



Aujourd'hui, Disney Plus est présent sur 60 marchés dans le monde et a dépassé les 100 millions d'abonnés payants au total. Selon [AMPD Research](#), affilié à Media Partners Asia, en Asie du Sud-Est, Netflix reste le leader représentant environ 40 % du temps de streaming au cours du premier trimestre de l'année, suivi de Viu (15%), basé à Hong Kong, WeTv de Tencent (13%), iQIYI de Baidu (10%). Cependant, au cours du premier trimestre de 2021, parmi les 4,9 millions de nouveaux abonnements, Disney Plus en a obtenu environ 2 millions, du fait de la croissance en Indonésie et son lancement à Singapour.

### **Fermeture du site de streaming Cuevana**

Fin avril, l'Alliance pour la créativité et le divertissement (ACE) a annoncé la fermeture de Cuevana, l'un des services de piratage en streaming les plus populaires en Amérique latine. Cuevana figurait dans la liste de l'administration américaine des sites Web de piratage les plus notoires. L'ACE a annoncé « une communication de renoncement réussie auprès des opérateurs de Cuevana à Santiago du Chili [...] et le transfert officiel de 30 domaines précédemment utilisés par Cuevana qui avaient reçu plus de sept millions de visites ». L'ACE comprend les principales plateformes en ligne (Netflix, Amazon et Hulu), les majors hollywoodiennes (Sony Pictures, Paramount, Disney) ainsi que des opérateurs de médias (BBC, Televisa, Canal Plus). Cependant, comme l'a mentionné le site Web TorrentFreak, Cuevana3.io, le domaine de Cuevana le plus populaire, est toujours en ligne.

### **Des lectures supplémentaires pour le rapport de juin :**

- TikTok and geopolitics: how digital nationalism threatens to entrench big tech, The Conversation, 20 mai 2021, [Lien](#).
- The EU path towards regulation on artificial intelligence, Brookings, 26 avril 2021, [Lien](#).

## Sources :

- European Parliament resolution of 19 May 2021 on artificial intelligence in education, culture and the audiovisual sector, 19 mai 2021, [Lien.](#)
- Proposal for a Regulation laying down harmonised rules on artificial intelligence, 30 avril 2021, [Lien.](#)
- L'Union européenne accuse Apple « d'abus de position dominante » sur le marché de la musique en ligne, Le Monde, 30 avril 2021, [Lien.](#)
- EU accuses Apple of App Store antitrust violations after Spotify complaint, The Verge, 30 avril 2021, [Lien.](#)
- European Governments Grow More Optimistic on G-7 Tax Accord, Bloomberg, 25 mai 2021, [Lien.](#)
- Netflix to Open Nordic Hub in Sweden, The Hollywood Reporter, 28 avril 2021, [Lien.](#)
- Amazon Buys MGM, Studio Behind James Bond, for \$8.45 billion, Variety, 26 mai 2021, [Lien.](#)
- AT&T is merging WarnerMedia with Discovery to create a new media giant, The Verge, 17 mai 2021, [Lien.](#)
- Disney Plus Hotstar Sets Launch Date in Malaysia, The Hollywood Reporter, 3 mai 2021, [Lien.](#)
- MEDIA Partners Asia, Report, 18 mai 2021, [Lien.](#)
- ACE successfully shuts down illegal streaming operation Cuevana in Chile, 29 avril 2021, [Lien.](#)

### DIRECTION

Gilbert Gagné, chercheur au CEIM et directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC).

### RÉDACTION

Antonios Vlassis, maître de conférences et chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR)- Université de Liège, membre au CEIM.

### Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est, Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560, Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA. Téléphone : 514 987-3000, poste 3910 / Courriel: [ceim@uqam.ca](mailto:ceim@uqam.ca) / Site web: [www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

### Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

33 rue Milton, bureau 500, Montréal (Québec), H2X 1V1, CANADA. Téléphone : 514 277-27666 / Courriel : [coalition@cdc-ccd.org](mailto:coalition@cdc-ccd.org) / Site web : [www.ficdc.org](http://www.ficdc.org)

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette note analytique demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle.



**FICDC**  
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COALITIONS  
POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE